

2024 - OFFRE DE STAGE M2 spécialisation géographie, sciences politiques, ingénieur [Stage M2] « Contribution à l'élaboration de la stratégie d'évaluation finale de la mise en œuvre de la charte du parc national des Écrins - analyse des modes d'actions »

Le parc national des Écrins accueille chaque année quelques stagiaires. Ces stages doivent avoir un caractère obligatoire dans le cursus universitaire. Ils donnent lieu à une convention tripartite entre l'établissement d'enseignement, le stagiaire et l'établissement public. Ils doivent faire l'objet d'un rapport de stage dont le contenu est précisé au début de la période.

Contexte

La charte du territoire du parc national des Écrins a été adoptée par décret en Conseil d'État et publiée le 28 décembre 2012 après 4 années de concertation. C'est un projet de territoire co-construit avec tous les acteurs concernés pour une période de 15 ans. Elle décline les ambitions communes du territoire pour la mise en œuvre des missions fondamentales des parcs nationaux (protection et valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, préservation du cadre de vie, accueil et sensibilisation aux enjeux patrimoniaux, préservation du caractère du parc national), en orientations pour l'aire d'adhésion et objectifs spécifiques pour le cœur.

L'évaluation de la charte a pour objet de **rechercher si les moyens mis en œuvre ont permis d'atteindre les objectifs visés et de produire les effets attendus**. Elle doit permettre d'aboutir à un jugement partagé sur l'atteinte des résultats au regard des objectifs initiaux, sur les facteurs de succès et les freins éventuels. Le **sens de l'évaluation** est de constituer un moment privilégié pour porter un regard commun sur le projet, pour faire prendre conscience des changements à apporter et pour tirer les enseignements qui s'imposent afin de mieux se projeter dans l'avenir.

Le champ de l'évaluation porte sur l'application de la charte sur tout le territoire du Parc (cœur et aire d'adhésion). Cela signifie que l'évaluation concernera les actions réalisées par l'ensemble des partenaires dans le cadre des programmes d'actions triennaux successifs et les conditions de leur mise en œuvre (moyens alloués, gouvernance).

La méthodologie d'évaluation comprend un suivi chemin faisant, une évaluation intermédiaire, conduite en 2019 et l'évaluation finale prévue du printemps 2023 à juin 2024.

Elle comprendra les éléments suivants :

1. Le **bilan de réalisation 2014-2024** pour les principaux domaines d'évaluation de la charte, orientation par orientation et objectif par objectif. Il intégrera les bilans déjà réalisés. Il s'appuiera sur les indicateurs de résultat ou de moyen choisis dès l'adoption de la charte et suivis en continu depuis, consolidés à l'aide d'entretiens avec les parties prenantes de chaque action. Il permettra d'aborder les questions relatives à **l'efficacité** des actions et à **l'efficience** (adéquation avec les moyens mis à disposition). Les actions « cairns » feront l'objet d'un bilan de réalisation plus approfondi.

2. Une **évaluation des effets de la charte** pour analyser trois thèmes de façon approfondie : comment les acteurs de la charte s'organisent pour anticiper et aborder les évolutions, **rechercher les effets produits** par les organisations et enfin qualifier le recouvrement des actions mises en œuvre avec les orientations et objectifs de la charte (évaluation de la **pertinence** de la charte et de la **cohérence**).

Les trois thèmes à l'étude sont : le pastoralisme en alpages (agri-environnement, prédation...) ; les activités de pleine nature (évolution, fréquentation, diversification...) ; l'eau (zones humides, irrigation, ressource, usages...).

Et faisant l'objet de l'offre de stage :

3. L'**analyse des modes d'action** utilisés par les acteurs de la charte pour la mettre en œuvre (gouvernance, stratégies, conventions d'application, communication, etc.). Comment identifier les leviers et les freins de ces modes d'action ? Quelles recommandations faire pour améliorer la cohérence des interventions respectives des acteurs ? Comment gagner en efficacité et en efficience pour la prochaine période ?

Objectifs du stage

La/Le stagiaire apportera un appui à la chargée de mission pour conduire cette analyse et faire le lien avec la prestation d'évaluation finale.

Les principales étapes du stage sont les suivantes :

- Rencontre des pilotes et travail avec les équipes (recherches et consolidation des contacts, personnes ressources, moyens financiers affectés à la charte, etc.),
- Méthodologie d'analyse des modes d'actions, enquêtes et entretiens, appui à la concertation,
- Livrables de l'évaluation,
- Lien avec le bilan 2014-2022 des actions de la charte.

Profil recherché

Stage M2 spécialisation « géographie, sciences politiques, ingénieur ». Une expérience (par exemple en stage de master 1) dans le domaine de la gestion de projet, l'évaluation, les finances sera appréciée.

Compétences techniques

- Connaissance des collectivités et des établissements publics,
 - Connaissances sur l'évaluation, la gestion de projets,
 - Compétences en informatique et maîtrise des outils numériques,
- La connaissance des enjeux actuels autour des parcs nationaux sera appréciée.

Compétences organisationnelles et relationnelles

- Rigueur, créativité, autonomie et esprit d'initiative,
- Bonne capacité de synthèse pour la restitution des résultats,
- Réelles compétences en rédaction (orthographe, syntaxe...),
- Capacité à travailler en équipe, organiser des ateliers techniques,
- Très bonne qualité d'expression orale.

Permis de conduire B.

Durée du stage

6 mois – décembre ou janvier à mai- juin 2024

Conditions matérielles

Poste basé au siège du Parc à Gap ou à la maison du Parc de Châteauroux-les-Alpes (Hautes-Alpes). Gratification selon la réglementation en vigueur. La/Le stagiaire aura accès à un poste de travail de la maison du Parc,

Candidatures à envoyer par mail à :

catherine.garin@ecrins-parcnational.fr

Dossier comprenant CV + lettre de motivation + description formation en cours

Informations : Catherine Garin : 06 21 30 48 89

Date de publication sur le site internet : 25/10/2023